

Clariane, première communauté européenne de soin dans les moments de fragilité



Transition démographique, augmentation des maladies chroniques, nouvelles formes de prise en charge à domicile et en ambulatoire : partout en Europe, les activités de santé sont confrontées à des défis sans précédent. Pour y répondre, la communauté Clariane s'appuie sur un nouveau projet d'entreprise, « À vos côtés ». Lancé en 2023, il s'inscrit dans la continuité du profond travail de transformation engagé depuis 2016. Trois priorités traduisent l'esprit de ce projet :



« À vos côtés », notre nouveau projet d'entreprise, est à la mesure de la nouvelle ère dans laquelle nous entrons. Il va nous permettre de franchir un nouveau cap.



Sophie Boissard
Directrice générale

Accompagner le virage ambulatoire. Rester à domicile est un souhait de plus en plus affirmé au sein de la société. Clariane s'adapte, et innove avec des solutions de soins répondant à ce désir. Un sens de l'innovation qui irrigue l'ensemble de ses activités : accroissement des capacités ambulatoires en santé, déploiement des concepts d'habitat alternatif et de services d'aide à domicile, ouverture de ses maisons de retraite médicalisées sur l'extérieur avec l'accueil de jour.

Renforcer les fondamentaux. Le développement des activités de Clariane est le fruit de nos savoir-faire en matière de qualité des soins, de gestion des ressources humaines, d'expertises médicales. Nous souhaitons renforcer ces acquis : accélérer la digitalisation, assurer en interne 50 % de nos besoins en formations diplômantes d'ici à 2025, développer les filières médicales spécialisées en gériatrie, en santé mentale et en rééducation figurent ainsi parmi nos objectifs.

Construire un pacte de confiance durable. La dimension intrinsèquement humaine de nos activités implique une confiance sans faille avec toutes nos parties prenantes. C'est la raison pour laquelle, après une large consultation associant 15 000 personnes à travers l'Europe, Clariane est devenue une entreprise à mission en juin 2023. Un choix qui nous permet d'affirmer encore plus clairement l'adéquation de notre modèle économique avec nos objectifs sociaux et environnementaux.

4534 M€

chiffre d'affaires
Groupe (2022)

+ 6,2 %

croissance organique
(2022)

52 M€

résultat net part du
Groupe (2022)

+1200

établissements

7

pays européens

700

bassins de vie
desservis

67 000

professionnels
membres de la
communauté
Clariane

56 %

de femmes dans le
top management

+100 000

sessions
ambulatoires
mensuelles

10 000

recrutements en CDI
en 2022

Clariane en Europe

Chiffres au 31 décembre 2022.

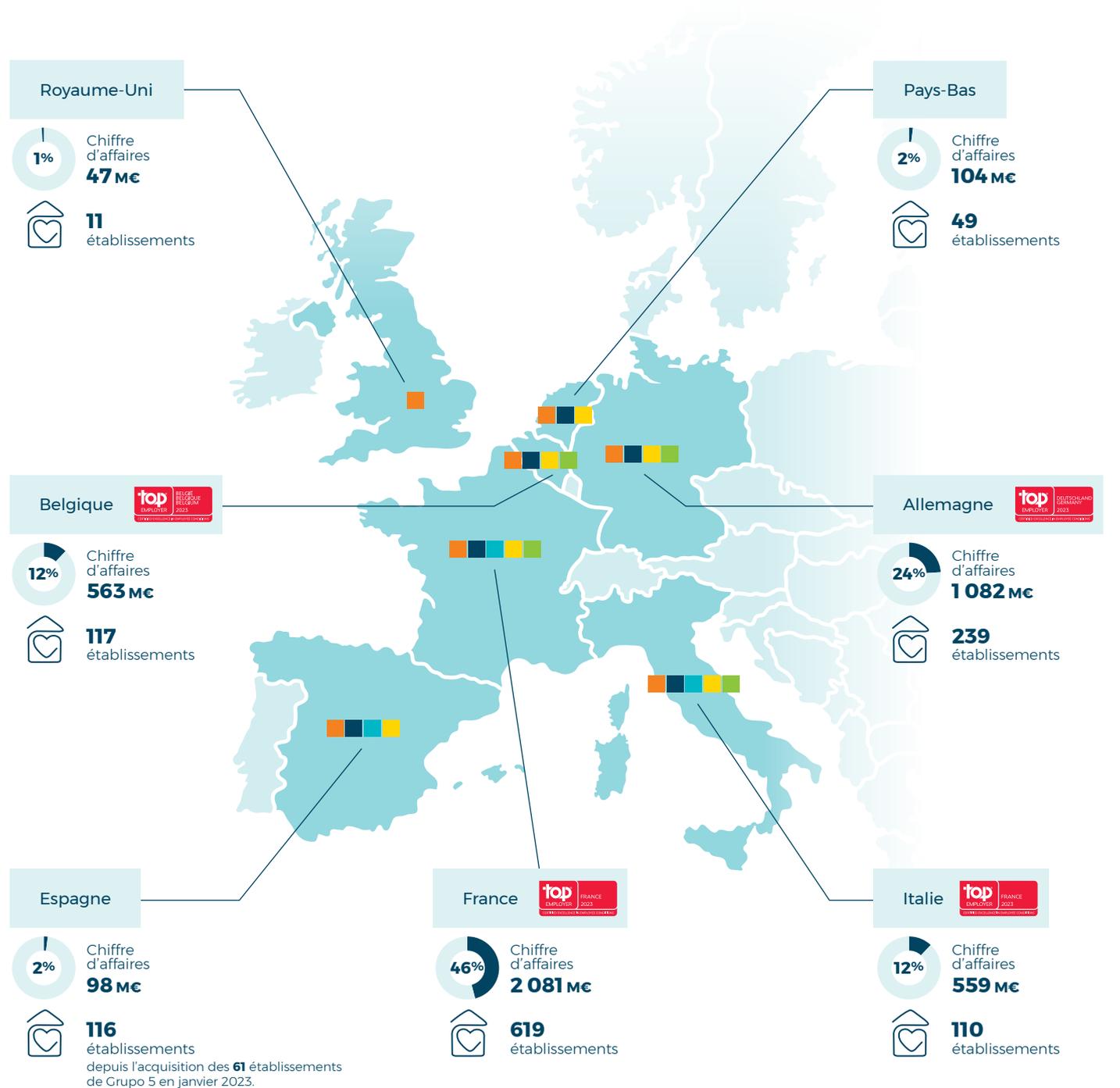
Maisons de retraite
médicalisées

Soins médicaux de
réadaptation (SMR)

Santé mentale

Habitat alternatif

Services
à domicile



68%

des établissements certifiés ISO 9001 au 31/12/2022 (sur le périmètre arrêté au 31/12/2019).
Objectif : 100 % fin 2023.

810 000

patients et résidents accompagnés dans 7 pays européens.

87 994

lits

12%

des collaborateurs engagés dans un parcours de formation qualifiante.

Reconnu Top Employer

en  Allemagne,

 Belgique,

 France,

et  Italie

Nos trois familles d'activité

Maisons de retraite médicalisées

Des lieux protégés et adaptés à chaque situation, des lieux de convivialité et de partage : activité historique du Groupe, l'hébergement médicalisé est organisé autour de maisons de retraite spécialisées destinées aux personnes âgées en perte d'autonomie de manière permanente, dans le cadre de séjours de répit et de plus en plus en accueil de jour.

Aujourd'hui, près de 700 établissements (dans les sept pays d'implantation de Clariane) travaillent en étroite collaboration avec l'écosystème local sanitaire et social. Ces maisons de retraite médicalisées se spécialisent dans l'accompagnement des personnes dépendantes, et notamment dans la prise en charge de celles souffrant de troubles cognitifs tels que la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées.



Les maisons de retraite médicalisées en chiffres

695 maisons de retraite médicalisées (au 31 décembre 2022)

62 298 lits disponibles (au 31 décembre 2022)

+ 20 %. D'ici à 2030, le nombre de personnes de plus de 65 ans va progresser de 20 % dans les sept pays où nous sommes présents.

Établissements et services de santé

Le développement des activités santé constitue une priorité pour Clariane. Ces activités, associant variété des pathologies prises en charge et pluralité des approches thérapeutiques, comprennent :

- Les soins médicaux et de réadaptation (SMR) ;
- La santé mentale ;
- L'hospitalisation à domicile (HAD) ;
- Les services infirmiers de soins à domicile (SSIAD).

Les cliniques de SMR sont dotées de plateaux techniques pour des protocoles de rééducation adaptés aux besoins de chaque patient. Cette approche individualisée caractérise aussi les établissements de santé mentale, où comme pour les SMR, les prises en charge s'effectuent tant en hospitalisation complète qu'en hospitalisation de jour.



Les établissements de santé en chiffres

233 établissements de santé (au 31 janvier 2023)

10 573 lits disponibles (au 31 décembre 2022)

+ 100 000 sessions ambulatoires mensuelles

Domicile et habitat alternatif

Les modes de vie évoluent... Les nouvelles générations de seniors souhaitent maintenir une vie sociale active et préserver leur autonomie le plus longtemps possible. Clariane a l'ambition de répondre à ces aspirations en termes d'accueil et d'accompagnement. Il propose une diversité de services d'hébergement, comme les résidences services ou les résidences partagées (les colocations du type Ages & Vie). À ces solutions résidentielles, Clariane ajoute 337 agences de services, dont les services d'aide à domicile comme Petits-fils, réseau qui en 2023 compte plus de 250 agences en France.



Le domicile et l'habitat alternatif en chiffres

Le réseau d'habitats partagés compte **333** résidences, dont 243 maisons Ages & Vie en France - 79 ont été construites en 2022.

Nos marques



La communauté Clariane aujourd'hui

“Prendre soin de l’humanité de chacun dans les moments de fragilité” : c’est notre raison d’être, inscrite dans nos statuts. Commune à toutes nos activités, elle prend source dans les trois valeurs du Groupe, la confiance, la responsabilité et l’initiative.

Nos trois valeurs

Socle de nos métiers et de nos savoir-faire, les trois valeurs de Clariane sont au cœur de notre engagement et guident nos actions au quotidien. **Confiance, Responsabilité, Initiative** sont indissociables : une relation durable avec nos parties prenantes repose sur un lien de confiance, se renouvelle grâce à l’esprit d’initiative et est entretenue par des décisions responsables.



La Fondation Clariane « Aimer Soigner » se donne pour ambition d’écouter et de valoriser les soignants, de faire progresser le regard porté sur les métiers du soin. Elle s’appuie pour la conduite de ses travaux sur un comité scientifique qui tire sa richesse de la diversité et de la renommée des chercheurs, personnalités académiques, praticiens, soignants et représentants du monde associatif qui le composent. Clariane dispose de deux autres fondations : une fondation allemande et une fondation espagnole.

Une entreprise à mission

Entreprise à mission, nous affirmons notre rôle au service de la société, et l’adéquation de notre modèle économique avec nos objectifs sociaux et environnementaux. Nous voulons œuvrer pour renforcer la confiance et l’alignement avec les parties prenantes, globalement et au plus près des territoires.

Cinq engagements

Nous avons inscrit cinq engagements dans nos statuts : la considération, l’équité, l’innovation, la proximité avec le primat de l’ancrage local, la durabilité dans l’usage des ressources. Cinq engagements structurants vis-à-vis des différentes catégories de parties prenantes, vis-à-vis des patients et proches aidants, vis-à-vis des collaborateurs et des communautés locales. Cinq engagements consubstantiels à l’accomplissement de notre mission :

- 1** Agir avec respect et considération tant envers chacune des personnes que nous accompagnons, et ses proches, qu’envers chacun de nos collaborateurs et de nos parties prenantes et lutter contre toute forme de discrimination ;
- 2** Faire prévaloir un modèle d’activité durable et équilibré, bénéficiant à nos patients, résidents et leurs familles, nos collaborateurs et les autres parties prenantes pour chacun de nos métiers et dans nos décisions d’investissement ;
- 3** Favoriser l’innovation pour contribuer à une meilleure prévention des maladies, à l’efficacité des traitements et à la satisfaction et la qualité de vie des patients, résidents et de leurs familles, de nos collaborateurs et des autres parties prenantes ;
- 4** Contribuer, par notre ancrage local et à travers notre réseau d’établissements, à l’accès aux soins, à construire un écosystème local résilient et participer à la dynamique d’activité de chacun des territoires dans lesquels nous sommes présents ;
- 5** Protéger nos communautés en contribuant par nos pratiques et nos comportements quotidiens à la lutte contre le changement climatique et à la préservation de la biodiversité.

Dix initiatives

Sur le socle que constituent les cinq engagements, Clariane déploie progressivement ses premières initiatives concrètes, en direction des patients, aidants, collaborateurs et communautés locales :

- mise en œuvre de notre approche “Positive Care” dans toutes nos activités,
- mise en place d’une ligne d’écoute et de conseil pour les personnes confrontées à une situation de fragilité,
- création de fonds de solidarité au profit des collaborateurs,
- développement des activités de prévention de santé à l’attention des collaborateurs,
- création d’une université d’entreprise,
- renforcement de l’actionariat salarié,
- lancement de six projets de recherche médicale et clinique à l’échelle européenne,
- développement des technologies pour améliorer la vie des personnes fragiles ou isolées et de nos employés,
- priorité donnée aux achats locaux et inclusifs,
- réduction de l’empreinte carbone liée aux énergies consommées par le Groupe.

À ces dix initiatives s’ajoute la mise en place et le renforcement de notre gouvernance en intégrant des représentants de nos principales parties prenantes dans chaque établissement et au niveau national, afin que l’ensemble de nos communautés soient pleinement intégrées dans les décisions et les actions que nous prenons.